

**Sujet :** [Lettre d'information TotEM #01] Publication des maquettes budgétaires 2026 (IBC)

**De :** "DGCL TOTEM COLLOC (HP)" <dgcl-totem-colloc@dgcl.gouv.fr>

**Date :** 09/01/2026 14:21

**Pour :** destinataires inconnus:;

**Copie cachée à :** liste-totem-collectivites@listes.mel35.si.mi, liste-totem-editeurs@listes.mel35.si.mi



09/01/2026

## Publication des maquettes budgétaires 2026 (IBC)

---

Les maquettes budgétaires dématérialisées pour 2026 ont été mise en ligne le 08 janvier 2026. Nous vous prions de nous excuser de la gêne occasionnée par le retard de publication, des difficultés techniques nous ayant conduit à reporter de quelques jours leur déploiement. Les principales évolutions sont présentées dans les fiches de présentation des modifications accessible sur le site collectivites-locales.gouv.fr. Il s'agit essentiellement d'ajustements découlant de l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 et du décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025 relatifs à la généralisation du compte financier unique (CFU). En M4, la notion de résultat exceptionnel est également remplacée par celle de résultat spécifique, en cohérence avec le règlement ANC n°2022-06.

- [Voir la fiche modifications M57](#)
- [Voir la fiche modifications M4](#)

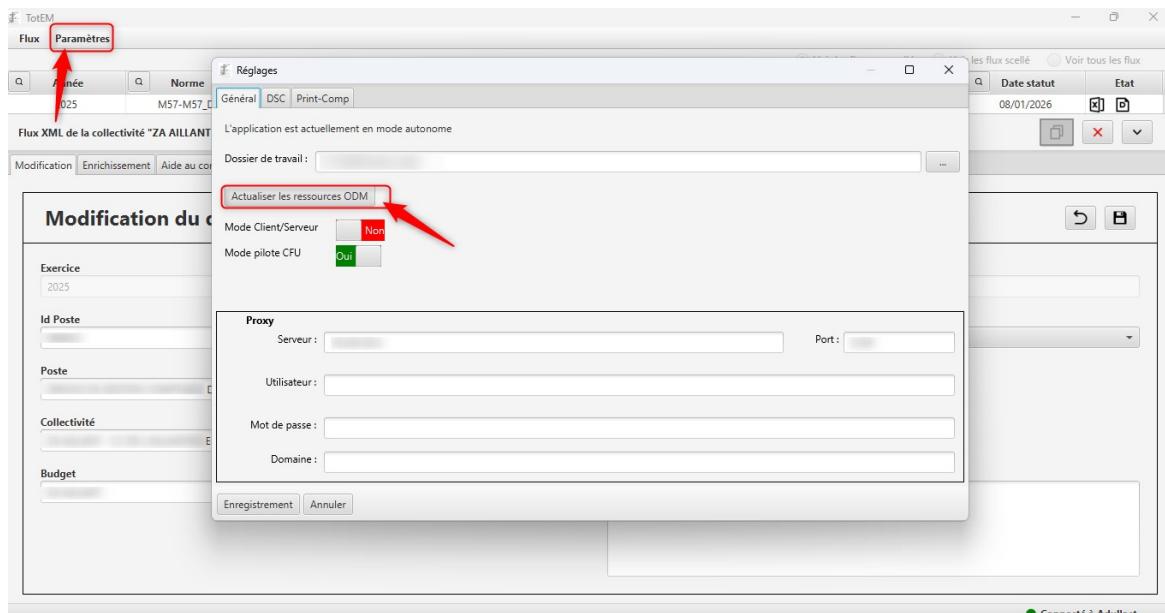
En ce qui concerne les anomalies rencontrées sur TotEM, veuillez trouver ci-dessous la liste des correctifs déjà déployés :

- Le bouton « Télécharger l'archive CFU » est désormais disponible en M4 pour les comptes financiers uniques.
- Le compte 6768 en M57A est désormais paramétré pour pouvoir être imputé au chapitre 67 en dépenses réelles.
- Les ressources 2026 étant désormais en ligne, l'anomalie présente lors de l'intégration de vos documents budgétaires relatifs à l'exercice 2026 dans TotEM, une erreur s'est produite indiquant : « Impossible de déterminer la version du schéma à utiliser ». Ce dysfonctionnement est désormais résolu.

Pour que les nouvelles ressources soient prises en compte par TotEM une procédure peut être nécessaire à réaliser : l'actualisation des ressources. Voici la démarche à partir de la version 2.9 de TotEM :

- Supprimer le document budgétaire en ayant pris soin de le conserver, ainsi que les annexes renseignées.
- Sélectionner « Paramètres », puis « Réglages ».

- Une fenêtre s'ouvre.
- Cliquer sur le bouton « Actualiser les ressources », puis confirmer l'action en sélectionnant « OK ».
- Fermer ensuite l'application, puis la relancer.



**A noter que si vous êtes en mode serveur il sera nécessaire de relancer le serveur.**

Sur une version antérieure à la 2.9

- Supprimer le document budgétaire en ayant pris soin de le conserver, ainsi que les annexes renseignées.
- Fermer TotEM
- Supprimer les données techniques dans le répertoire de travail TotEM



Supprimer les trois répertoires ci-dessous :

flux	29/10/2025 14:17	Dossier de fichiers
import	28/10/2025 12:20	Dossier de fichiers
import1.6	28/10/2025 12:20	Dossier de fichiers
normes	28/10/2025 12:20	Dossier de fichiers
output	29/10/2025 11:02	Dossier de fichiers
pc	28/10/2025 12:24	Dossier de fichiers
schemas	29/10/2025 15:14	Dossier de fichiers
db.json	29/10/2025 14:21	Fichier JSON 8 Ko

- Relancer TotEM et importer de nouveau le fichier.xml

**Pour les deux procédures ne pas oublier d'enregistrer vos données avant toutes procédures.**

En revanche, certaines anomalies persistent, un second déploiement sera mis en production prochainement.

- Suite à un problème technique les maquettes des CFU ne peuvent pas être transmises à la DGFiP pour l'instant
- Comptes manquants : 6511413 73228 748384 : L'anomalie a été prise en compte et vous serez tenu informé par newsletter de sa résolution. Vous pouvez tout de même prévenir votre préfecture et transmettre votre document budgétaire au format .xml en préfecture, l'anomalie doit être mentionnée dans la délibération, accompagnée de mentions rectificatives, en précisant le qu'il s'agit d'une anomalie nationale liée à TotEM.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

*Merci de ne pas répondre à ce mail*

[Désinscription](#)

--  
**L'équipe TotEM**

(Projet « Actes Budgétaires »)

Bureau des budgets locaux et de l'analyse financière

Sous-direction des finances locales et de l'action économique

2, place des Saussaies - 75008 (PARIS)

[Contacter le support](#)

[Cliquez ici pour accéder à la documentation](#)

[S'inscrire à la lettre d'information](#)

**DGCL**

Direction générale  
des collectivités locales